

## **COMPTE-RENDU DU COMITÉ HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL SUITE AU DROIT D'ALERTE NRP DU 17 DÉCEMBRE 2020**

Au vu des différentes visites effectuées par les membres du CHSCT sur les sites de Caudry, Tourcoing, le Quesnoy et Roubaix. Solidaires Finances et l'ensemble des représentants du personnel ont effectué un droit d'alerte :

*Droit d'alerte relatif à la mise en place des projets NRP au 1er janvier 2021.*

*Au regard de la mise en place de restructurations précipitées et de leur impact sur les conditions de vie au travail des agents et des risques psychosociaux potentiels, les représentants des personnels, au CHSCT du Nord, ont demandé des visites à la DRFIP sur les sites impactés par la mise en place au 1er janvier 2021. Pour le moment, seules les visites sur les sites de Caudry, Le Quesnoy et Tourcoing ont été effectuées.*

*Toutefois, le déroulement de ces 3 visites a démontré que les craintes des représentants des personnels étaient avérées. En effet, il ressort de la rencontre avec les agents que ces derniers font état de stress, d'anxiété, d'angoisse, de perte de motivation et de crainte sur le devenir de leur mission et leur avenir personnel et professionnel.*

*Tous les agents soulignent la précipitation des projets et leur impréparation. Ils déplorent l'absence d'informations et de communications fiables. En effet, lorsqu'une communication existe, elle devient rapidement obsolète et démentie par une nouvelle information.*

*Les agents font état d'une perte de repères, d'incertitudes et d'un manque de visibilité sur leur devenir professionnel proche.*

*Les agents sont en état de choc et se sentent abandonnés, forcés d'accepter une mutation imposée. En l'absence d'informations claires et précises, ils se déclarent livrés à eux-mêmes, ne sachant comment sortir de cette situation « flou ».*

*Pourtant, le code travail est clair sur l'obligation générale de sécurité qui incombe à l'employeur (article L. 4121-1 du Code du travail). Il se doit d'évaluer les risques, y compris psychosociaux et prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés.*

*Les visites ont mis en évidence que ce n'était pas le cas.*

*C'est pourquoi, les représentants des personnels, siégeant au CHSCT du Nord, exercent leur droit d'alerte conformément aux dispositions de l'article 5-7 du Décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.*

Suite à ce droit d'alerte, la DRFIP a donné une réponse, qui pour Solidaires Finances, ne prends pas en considération en rien à la souffrance des collègues. La DRFIP a essayé de convaincre les représentants des personnels que « tout était parfait ». Les visites et les retours des collègues nous ont prouvé le contraire.



Les membres du CHSCT ont donc demandé la tenue d'un CHSCT spécial ce jeudi 17 décembre.

La DRFIP a commencé son intervention en indiquant vouloir « nous convaincre que les conditions du danger grave et imminent ne sont pas réunies, sans ignorer les difficultés de mise en œuvre » et s'est défendue de l'accusation des représentants des personnels sur l'absence totale d'information même si elle reconnaît qu'elle est incomplète.

Solidaires Finances est revenu sur la réponse apportée au droit d'alerte. Afin de pouvoir apprécier la situation et d'avoir une meilleure visibilité, Solidaires Finances aurait souhaité que la réponse soit plus précise en incluant des éléments d'informations précis (date des réunions ?, animées par qui ?, en présence de combien d'agents ?...).

Solidaires Finances, a indiqué, qu'effectivement, il y a eu une communication de la part de la DRFIP, mais, aussi une telle cacophonie et une désinformation permanente qui ont complètement obscurci la compréhension, favorisant ainsi la désinformation. Cette situation contribue à ces impréparations et précipitations. Preuve en est la différence entre les projets NRP présentés en CTL et la réalité !

La DRFIP a affirmé ne pas comprendre que les organisations syndicales aient ce sentiment d'une impréparation. La direction a souhaité reprendre les différents points mis en place :

- Pour le pôle ressource humaine : mise en place d'un calendrier du mouvement des personnels avec une diffusion des résultats le 9/12, visite sur place en septembre-octobre, un taux de satisfaction de 94 % des agents qui ont obtenu leur premier vœu.,

- Sur le point de vue calendrier métier : diffusion d'une note fin novembre sur les modalités de bascule des opérations de fin d'année comptable, mise en place d'audioconférences avec les Trésoreries Hospitalières, contact avec l'ensemble des postes concernés, établissement d'un rétroplanning autant sur le recouvrement que les documents à transférer (restes à recouvrer).

- Sur l'aspect immobilier/mobilier : l'immobilier indique que les déménagements ne sont pas encore tous précisés mais annoncés et qu'ils tiennent les délais.

La DRFIP considère que l'impréparation reprochée est en grande partie non fondée. Elle indique que la phase de concertation n'a pu être aussi complète qu'elle l'aurait souhaitée. Elle justifie que la deuxième version du NRP laisse transparaître beaucoup plus de sites présents. Toutefois, en indiquant « que tous les élus n'ont pas adhéré à notre forme de nouveau réseau, peut-être, mais que la Région a signé ».

La DRFIP exprime qu'il peut y avoir encore aujourd'hui des difficultés mais qu'elles ne nécessitent pas un droit d'alerte sur le danger grave et imminent.

Solidaires Finances est revenu sur l'ensemble des points décrits. À commencer par les visites RH. Effectivement, il y a eu des visites du pôle RH dans les services sauf que ces visites n'avaient pour seul but que d'expliquer le mouvement de mutation. Les collègues ont posé des questions précises sur leur devenir, les conditions d'accueils dans leurs nouveaux services, leurs inquiétudes. Ils n'ont obtenu aucune réponse à des questions pourtant essentielles à leur quotidien et leurs missions.

La DRFIP se félicite d'avoir un taux de mutation obtenu au premier vœu de 94 % mais pour Solidaires Finances, les mutations étaient contraintes et forcées ! Si la DRFIP avait calculé le pourcentage de collègues qui souhaitaient muter, les chiffres auraient été tout autre !

Solidaires Finances Publiques 59  
Cité Administrative - 9<sup>e</sup> étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE  
Tél : 03 20 95 63 90



[solidairesfinancespubliques.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr)  
[solidairesfinancespubliques59@gmail.com](mailto:solidairesfinancespubliques59@gmail.com)  
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

À cette question, l'administration répond : prime de restructuration. Pour Solidaires Finances, une prime ne compense pas les kilomètres supplémentaires que vont devoir faire les collègues tout en impactant leur vie personnelle et familiale !

Solidaires Finances a insisté sur le manque de communication de la part de la DRFIP tant au niveau des agents qu'envers les représentants syndicaux. En effet, il y a bien eu une audioconférence avec les différents syndicats pour les résultats du mouvement de mutation mais la DRFIP s'est contentée de fournir un tableau avec les premiers vœux sans les noms des agents et une liste des agents qui n'ont pas obtenu leur premier vœu. Cette absence de documentation contribue au flou orchestré par la DRFIP.

Solidaires Finances a également dénoncé la différence entre la réalité et la présentation du NRP faite par l'administration en CTL. Il s'agit tout simplement d'un étalage de réunions sans véritable écoute des agents. Ce que réfute la DRFIP.

Solidaires Finances a dénoncé le calendrier mis en place par la DRFIP. Des résultats des mutations appris le 9 décembre, une nomination des chefs de service le 30 novembre ou un calendrier de bascule paru le 27 novembre, ne permettaient pas aux agents de pouvoir s'organiser, d'effectuer efficacement leurs missions alors même que les informations essentielles à sa réalisation arrivent si tardivement. Il est inadmissible que les collègues soient informés du résultat de leur demande de mutation une semaine et demi avant les vacances scolaires ! Cette incertitude, ce flou, engendre forcément du stress et des tensions personnelles mais aussi dans le collectif de travail.

La DRFIP a indiqué que les nouveaux services ne devaient pas être complètement opérationnels début janvier. Il y aura un temps de rodage de tous ces services, avec une mise en place au rythme des services et des agents.

Solidaires Finances a relevé, une fois de plus, une incohérence : la DRFIP va affecter des chaises vides. En effet, des départs en retraites vont être effectifs dès le premier trimestre et aucun n'a été anticipé !

Il en va de même pour les 16 vacances d'emploi sur les nouveaux services implantés au 01/01/2021. La DRFIP avoue notamment : « ne pas avoir comblé tous les postes au SDIF ».

La DRFIP a indiqué, à de nombreuses reprises, que : « si des collègues se sentent mal suite à notre réorganisation, nous nous en occuperons individuellement ». Ce à quoi Solidaires Finances a répondu : « Qu'allez-vous faire si un agent est en souffrance ? Reculer le NRP ? ». La DRFIP répond que la mise en œuvre se fera au fur et à mesure, de manière progressive et que le 1er janvier 2021 est une date juridique. En CHSCT, les représentants des personnels agissent pour le collectif de travail, d'autant plus que cette mission ne touche pas qu'un agent mais bien l'ensemble des services concernés.

Solidaires Finances a insisté sur les plans, les travaux et les missions, qui n'ont pas été déterminés suffisamment en amont. Les plans sur les différents sites, comme Tourcoing, changent toutes les semaines. Si les représentants des personnels n'étaient pas intervenus lors de la visite de Tourcoing, les chefs de services n'auraient pas eu les plans actualisés alors même qu'on nous affirme que la concertation a eu lieu.

La DRFIP confirme que pour Tourcoing, les plans ont dû être modifiés après le CTL mais que les travaux sont quasiment terminés et que tout sera prêt la semaine du 11 janvier 2021.

Pour Solidaires Finances, il est inadmissible d'installer les collègues au 1er janvier alors même que leur environnement de travail ne sera pas encore totalement aménagé. La logique veut qu'on prépare et installe une fois les travaux et l'installation terminés.

Solidaires Finances Publiques 59  
Cité Administrative - 9<sup>e</sup> étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE  
Tél : 03 20 95 63 90



[solidairesfinancespubliques.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr)  
[solidairesfinancespubliques59@gmail.com](mailto:solidairesfinancespubliques59@gmail.com)  
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

Pour le site de le Quesnoy, Solidaires Finances a fait savoir à la DRFIP les difficultés et le manque de sanitaires disponibles pour les agents installés. Ce à quoi la direction répond que, si les locaux se retrouvent sans eaux, sans sanitaire, les agents resteront chez eux tant que les conditions sanitaires ne sont pas assurées.

Concernant le site de Roubaix, Solidaires Finances a demandé la transmission des plans d'aménagement nous avons aussi demandé si cette mise en place s'était faite en concertation avec les collègues. La DRFIP a indiqué transmettre les plans le jour même. Le plan définitif installe le SDIF, comme prévu précédemment, mais les agents du recouvrement et le secteur de Wattrelos intervertissent. L'immobilier indique que les plans ont été faits en concertation avec les agents sur place.

Les organisations syndicales ont insisté sur la non gestion des risques psycho-sociaux et pourtant la DRFIP s'efforce de donner des réponses à toutes nos remarques tout en ajoutant, une nouvelle fois, que la mise en place se fera juridiquement à partir du 1er janvier mais que l'organisation du travail et des agents pourra être adaptée en fonction de la réalité des missions.

Solidaires Finances a donc conclu que les risques psychosociaux demeurent, tout comme la souffrance des agents. Nous regrettons que la DRFIP ne prennent pas conscience de cette souffrance vécue par les collègues. L'inspecteur santé et sécurité au travail a, par ailleurs, indiqué, dans son rapport des visites de Caudry et le Quesnoy, que les agents et les chefs de services ne disposent pas de toutes les informations nécessaires pour ces restructurations, restructurations qui vont impacter autant leur vie professionnelle que personnelle. La DRFIP avoue prendre acte que les agents sont dans l'indécision.

**L'ensemble des représentants du personnel s'est prononcé sur ce désaccord persistant. Le droit d'alerte est donc transmis à l'Inspection du Travail.**

Solidaires Finances Publiques 59  
Cité Administrative - 9<sup>e</sup> étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE  
Tél : 03 20 95 63 90



[solidairesfinancespubliques.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr)  
[solidairesfinancespubliques59@gmail.com](mailto:solidairesfinancespubliques59@gmail.com)  
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)